

Compte rendu de la séance du 16 août 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Georgette BIELLE

Ordre du jour:

- Décision modificative - Budget "La Souleille des Lannes"
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Modification de l'ordre du jour (DE 2021 097)

Madame le Maire rappelle que la convocation au Conseil Municipal du 16 août 2021 ne comportait pas le point suivant :

- Vente lot n°1: lotissement Campagne d'en Haut

Madame le Maire rappelle que les conseillers municipaux ont été informés sur la proposition de modification de l'ordre du jour en ajoutant ce point.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal que ce point soit ajouté à l'ordre du jour et que le conseil puisse délibérer en pleine connaissance de cause.

OUI l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de modifier l'ordre du jour en rajoutant le point suivant :

- Vente lot n°1: lotissement Campagne d'en Haut

Ainsi fait et délibéré à SEIX, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Hélène NIRASCOU

Décision modificative budget Souleille des Lannes (DE 2021 098)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	-5000.00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	-2500.00	
6411	Salaires, appointements, commissions	12292.05	
658	Charges diverses de gestion courante	4200.00	
627	Services bancaires et assimilés	300.00	
778	Autres produits exceptionnels		9292.05
TOTAL :		9292.05	9292.05

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à SEIX, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Hélène NIRASCOU

Vente lot n°1 : lotissement Campagne d'en Haut (DE 2021 099)

Madame Le Maire rappelle les termes de la délibération du 29 mars 2019 fixant les tarifs de vente du dernier lot du lotissement Campagne d'En Haut précisé ci-dessous :

- Lot 1 27 114.45 € HT TVA sur la marge 4 285.55 € soit 31 400,00 € TTC

Madame Le Maire expose qu'une proposition ferme pour un achat de ce lot (lot n°1) lui a été transmise pour un montant de 27 114.45 € HT soit 31 400,00 € TTC.

OUI l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'accepter l'offre de prix à 31 400,00 € TTC pour l'achat du lot n° 1, dont 4 285.55 € de TVA à la marge , prix HT 27 114.45 €.

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer l'acte de cession à conclure avec le futur propriétaire acquéreur du lot.

Ainsi fait et délibéré à Seix les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Hélène NIRASCOU